



Gestionnaire de copropriété de mauvaise foi

Par **feevivi**, le **05/04/2009** à **01:25**

Bonjour, rnrnJ'habite une petite copropriété de 10 appartements et nous avons un problème de recouvrement de charge à régler ainsi que des travaux à faire, or notre gestionnaire de copropriété ne semble pas s'intéresser à notre sort. Il a repris notre dossier à la fin de l'année 2008 et ne sait pas ce qui a été fait avant lui notamment pour ce qui concerne le recouvrement de charge. Lorsque nous l'interrogeons, il élude nos questions. Il nous propose la saisie immobilière du bien de la personne qui ne paye pas ses charges mais comme cette procédure est très chère, nous préférierions une autre solution, c'est pourquoi nous voudrions savoir ce qui a déjà été fait et nos questions jusqu'ici sont restées sans réponses. Notre gestionnaire de copropriété ne connaît de toute évidence pas notre dossier et n'a fait aucune recherche dans les archives qu'il est censé avoir... Nous nous demandons donc comment faire pour l'obliger à nous donner ces renseignements et, le cas échéant, comment faire pour changer de gestionnaire. rnrnJe vous remercie d'avance pour votre réponse.